

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi du 29 juin 1971 modifiée et du décret du 23 décembre 2004 modifié, la réinscription d'un expert, pour chaque nouvelle période d'une durée de cinq années, est soumise à l'avis motivé d'une commission associant des représentants des juridictions et des experts. Les réinscriptions ultérieures sont aussi soumises à l'examen d'une nouvelle candidature dans les mêmes conditions.

Vous faites partie des experts dont la candidature pour la réinscription quinquennale sera examinée en 2020.

L'article 10 du décret du 23 décembre 2004 prévoit que la demande de réinscription devra être assortie de tous documents permettant d'évaluer :

- 1 - l'expérience acquise par le candidat, tant dans sa spécialité qu'en matière de pratique expertale depuis sa dernière inscription ; pour répondre à cette exigence il vous est demandé de joindre ***une copie des états de vos missions à compter de l'année 2017.***
- 2 – la connaissance acquise par le candidat des principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées à un technicien, notamment au regard des formations qu'il aurait suivies dans ce domaine depuis 2017 (***les attestations devront impérativement être produites***).

J'appelle votre attention sur le fait que l'Assemblée générale de la cour d'appel est extrêmement attentive au respect de ces obligations et que l'absence de justificatifs de formations suivies chaque année, tant professionnelles que processuelles, est généralement sanctionnée par une décision de rejet de la candidature à la réinscription.

J'appelle aussi votre attention sur les dispositions de l'article 16 du décret précité qui règlemente les conditions dans lesquelles un expert peut solliciter sa réinscription, pour une durée de cinq ans, sur la liste d'une cour d'appel autre que celle auprès de laquelle il est inscrit.

Cette faculté est subordonnée, pour les demandes de réinscription dans une rubrique autre que la traduction, au transfert de l'activité principale de l'intéressé ou, s'il n'a plus d'activité professionnelle, à celui de sa résidence dans le ressort de la cour d'appel où la réinscription est demandée.

Il conviendra que l'intéressé sollicite tout à la fois son retrait de la liste des experts de la cour d'appel auprès de laquelle il est inscrit, et son maintien sur cette dernière jusqu'à son éventuelle inscription par l'assemblée générale de la cour d'appel auprès de laquelle il postule.

LE DOSSIER

La commission de réinscription souhaite que la présentation des dossiers de candidature et des états de mission soit harmonisée. Si vous souhaitez solliciter votre réinscription, vous devez **obligatoirement** renseigner très précisément le dossier que vous trouverez ci-après.

En raison des courts délais impartis pour instruire les dossiers et des moyens dont il dispose, le service des experts ne sera pas en mesure de réclamer les pièces manquantes pour compléter les dossiers.

ENVOI OU DÉPÔT DU DOSSIER

Ce dossier de réinscription **devra être adressé, en un seul exemplaire, par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposé contre récépissé, avant le 1^{er} mars 2020, au procureur de la République près le tribunal judiciaire** dans le ressort duquel vous exercez votre activité professionnelle principale, sauf si vous choisissez la rubrique **Traduction** pour laquelle une option vous est ouverte (cf. art 6 du décret du 23 décembre 2004).

Vous trouverez, ci-dessous mentionnées, les adresses des différents parquets du ressort.

Votre enveloppe devra être libellée de la façon suivante :

Monsieur le Procureur de la République
Service des Experts
Tribunal judiciaire de ...

TJ de Poitiers : 4, Bd Maréchal De Lattre De Tassigny - CS 30527 - 86020 Poitiers Cedex

TJ de Niort : BP 8819 - 79028 Niort Cedex 09

TJ de La Rochelle : 10 rue du Palais - 17028 La Rochelle Cedex 1

TJ de Saintes : Square de Maréchal Foch - BP 324 - 17108 Saintes Cedex

TJ des Sables d'Olonne : 1 Place du Palais de Justice - 85100 Les Sables d'Olonne Cedex

TJ de La Roche Sur YON : 55 Boulevard Aristide Briand - BP 833 - 85021 La Roche Sur YON Cedex 12.

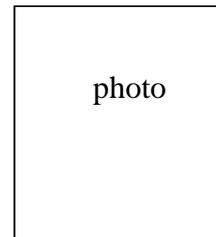
Demande de réinscription quinquennale
sur la liste des experts judiciaires de la Cour d'appel de POITIERS

(PERSONNE PHYSIQUE)

À envoyer **avant le 1er mars** (passé le 28 février la demande ne pourra être prise en compte)

Toute information de nature à établir un critère de réinscription doit être accompagnée d'un ou plusieurs documents justificatifs.

IDENTITÉ DU CANDIDAT



Personne morale :
NOM :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance : Département :
Nationalité : Profession :
Marié le :
NOM du conjoint : Profession du conjoint :
Nombre d'enfant(s) et âge(s) :
Domicile personnel :
.....
Téléphone.....Télécopie.....Mèl :
Domicile professionnel :
.....
Téléphone.....Télécopie.....Mèl :

RUBRIQUE DANS LAQUELLE LE CANDIDAT ÉTAIT PRÉCÉDEMMENT INSCRIT

(Ancienne nomenclature)
Nomenclature : n°
Rubrique, sous-rubrique et spécialité(s) :
.....

RUBRIQUE DANS LAQUELLE LE CANDIDAT DEMANDE SA RÉINSCRIPTION

(Nouvelle nomenclature)
Nomenclature : n°
Rubrique, sous-rubrique et spécialité(s) :
.....
Précisions complémentaires :
.....

JUSTIFICATIONS DE LA CANDIDATURE À LA RÉINSCRIPTION

(La production de documents **est indispensable** pour la prise en compte des éléments indiqués)
● Diplômes ou titres universitaires obtenus et évolution professionnelle depuis l'inscription initiale (en précisant les dates) :
.....
.....
.....

● Nombre d'expertises effectuées depuis cinq ans.....

● Nombre d'expertises en cours.....

● Rappel des missions remplies depuis l'inscription initiale spécialement valorisantes en raison de leur ampleur, de leur difficulté, de leur retentissement ou de l'excellence du résultat obtenu :

.....
.....
.....
.....
.....

● Travaux scientifiques, techniques et professionnels, publications, participations à des congrès, fonctions remplies, activités professionnelles exercées avec le cas échéant le nom et l'adresse des employeurs depuis l'inscription sur la liste, spécialement valorisantes en raison de leur ampleur, de leur difficulté ou de leur retentissement :

.....
.....
.....

● Moyens, installations et qualifications du personnel dont le candidat peut disposer :

.....
.....
.....
.....

● Formation dans les domaines technique, expertal et notamment juridique (les principes directeurs du procès et les règles de procédure applicables aux mesures d'instructions confiées à un technicien), tels que réunions, congrès, stages, colloques, cours, abonnements à des revues :

.....
.....
.....
.....

● Autres éléments de nature à justifier la qualité de la candidature :

.....
.....
.....

Je soussigné certifie n'avoir pas été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs, n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation, n'avoir pas été frappé de faillite personnelle ou d'une autre sanction en application du titre II du livre VI du code de commerce, n'exercer aucune activité incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires d'expertise.

Fait à le
Signature :

Lien pour la loi n° 71-498 du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000874942&dateTexte=20170323>

Lien pour le décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005983254>

Lien pour le décret n°2007-1119 du 19 juillet 2007 modifiant le décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006056627>

SOMMAIRE ANALYTIQUE DES RUBRIQUES AVEC LEURS SPÉCIALITÉS

A - AGRICULTURE - AGRO-ALIMENTAIRE - ANIMAUX - FORET

A-01 AGRICULTURE.

- A-01.01 Améliorations Foncières.
- A-01.02 Applications Phytosanitaires.
- A-01.03 Constructions et Aménagements.
- A-01.04 Economie Agricole.
- A-01.05 Estimations Foncières
- A-01.06 Hydraulique Agricole
- A-01.07 Matériel Agricole
- A-01.08 Pédologie et Agronomie
- A-01.09 Productions de Grandes Cultures et Spécialisées

A-02 AGRO-ALIMENTAIRE

- A-02.01 Contrôles qualitatifs et analyses.
- A-02.02 Ingénierie, normes sanitaires
- A-02.03 Ouvrages et équipements
- A-02.04 Matériels et installations
- A-02.05 Produits semi-produits alimentaire
- A-02.06 Stockage, transport.
- A-02.07 Toutes formes de restauration
- A-02.08 Transformation des produits

A-03 AMÉNAGEMENT ET EQUIPEMENT RURAL

- A-03.01 Hydraulique rurale.
- A-03.02 Préservation des milieux naturels.
- A-03.03 Voiries, réseaux et équipements.
- A-03.04 Zonages

A-04 ANIMAUX AUTRES QUE D'ELEVAGE

A-05 AQUACULTURE

A-06 BIOTECHNOLOGIE

- A-06.01 Equipements, procédés, fermenteurs
- A-06.02 Produits des biotechnologies

A-07 ELEVAGE

- A-07.01 Equipement d'élevage
- A-07.02 Productions animales et reproduction.
- A-07.03 Produits pour l'élevage.

A-08 HORTICULTURE

- A-08.01 Arboriculture fruitière.
- A-08.02 Espaces verts et aménagements paysagers.
- A-08.03 Floriculture et décoration florale
- A-08.04 Maraîchage
- A-08.05 Matériels d'horticulture
- A-08.06 Pépinières

A-09 NEIGE ET AVALANCHE

A-10 NUISANCES - POLLUTIONS AGRICOLES ET DÉPOLLUTION

- A-10.01 Equipements et procédés
- A-10.02 Etudes d'impact
- A-10.03 Toxicologie non médicale

A-11 PÊCHE - CHASSE - FAUNE SAUVAGE

- A-11.01 Armement.
- A-11.02 Accastillage
- A-11.03 Matériels
- A-11.04 Matériels et équipements pour la chasse
- A-11.05 Pêche et produits de la pêche
- A-11.06 Peuplements et équilibres cynégétique

A-12 SYLVICULTURE

- A-12.01 Estimation et gestion
- A-12.02 Restauration des terrains en montagne
- A-12.03 Sciage et produits forestiers
- A-12.04 Semis, pépinières et plantations
- A-12.05 Travaux et exploitations forestières

A-13 VITICULTURE ET OENOLOGIE

- A-13.01 Estimation et gestion
- A-13.02 Exploitation viticole
- A-13.03 Matériels de culture de la vigne
- A-13.04 Œnologie
- A-13.05 Pépinières et plantations
- A-13.06 Produits, traitements et protection de la vigne

A-14 SANTÉ VÉTÉRINAIRE

- A-14.01 Biologie Vétérinaire
- A-14.02 Chirurgie Vétérinaire
- A-14.03 Imagerie Vétérinaire
- A-14.04 Médecine Vétérinaire
- A-14.05 Qualité et Sécurité Alimentaire

B-ARTS- CULTURE - COMMUNICATION ET MÉDIAS, SPORT.

B-01 ECRITURES

- B-01.01 Documents et Écritures
- B-01.02 Paléographie

B-02 GÉNÉALOGIE

B-03 OBJETS D'ART ET DE COLLECTION

- B-03.01 Armes Anciennes
- B-03.02 Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie
- B-03.03 Céramiques Anciennes et D'art.
- B-03.04 Cristallerie
- B-03.05 Ebénisterie
- B-03.06 Etoffes Anciennes et Tissages
- B-03.07 Ferronnerie et Bronzes
- B-03.08 Gravures et Arts Graphiques
- B-03.09 Héraldique
- B-03.10 Livres Anciens et Modernes
- B-03.11 Lutherie et Instruments de Musique
- B-03.12 Meubles et Mobiliers Anciens
- B-03.13 Numismatique et Médailles
- B-03.14 Philatélie
- B-03.15 Sculptures
- B-03.16 Tableaux
- B-03.17 Tapisseries et Tapis
- B-03.18 Vitraux et Vitrierie D'art

B-04 PRODUCTIONS CULTURELLES ET DE COMMUNICATION

B-04.01 Cinéma, Télévision, Vidéogramme

- B-04.01.01 Distribution, Commercialisation et Exploitation
- B-04.01.02 Equipements Cinématographiques

B-04.01.03 Œuvres Audiovisuelles et Cinématographiques

B-04.02 Imprimerie

B-04.03 Musique

B-04.04 Photographie

B-04.05 Presse, Édition

B-04.06 Publicité

B-04.07 Théâtre, Spectacles Vivants

B-05 PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE

- B-05.01 Gestion des Droits d'auteur
- B-05.02 Gestion des Droits des artistes et interprètes
- B-05.03 Gestion des Droits dérivés et de reproduction
- B-05.04 Gestion des Droits à l'image

B-06 SPORT

C- BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS - GESTION IMMOBILIÈRE.

C-01 BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS.

C-01.01 Acoustique, Bruit, Vibration.
C-01.02 Architecture, Ingénierie.
C-01.03 Architecture D'intérieur
C-01.04 Ascenseurs, Monte-charges, Escaliers Mécaniques - Remontées Mécaniques.

C-01.05 Assainissement

C-01.05.01 Déchets Industriels et Urbains
C-01.05.02 Épuration des Eaux Potables
C-01.05.03 Traitement des Eaux Usées.

C-01.06 Economie de la Construction

C-01.07 Electricité

C-01.07.01 Courants forts
C-01.07.02 Electronique, automatismes, domotique.
C-01.07.03 Sécurité (alarme, protection incendie)

C-01.08 Enduits

C-01.08.01 Enduits et revêtements extérieurs, carrelage, ravalement.
C-01.08.02 Enduits intérieurs (plâtres, staff, stucs)

C-01.09 Explosion - Incendie

C-01.10 Génie Civil

C-01.10.01 Aéroports, barrages, ouvrages d'Art, ponts, ports, tunnels, voies ferrées

C-01.11 Gestion de Projet et de Chantier.

C-01.11.01 Coordination, ordonnancement, pilotage
C-01.11.02 Coordination de sécurité

C-01.12 Gros Œuvre - Structure

C-01.13 Hydraulique

C-01.14 Marbrerie

C-01.15 Menuiseries

C-01.15.01 Bois, Métalliques, Plastiques

C-01.16 Miroiterie, Vitrerie.

C-01.17 Monuments Historiques

C-01.18 Murs Rideaux - Bardages

C-01.19 Piscines

C-01.20 Polluants du Bâtiment

C-01.20.01 Amiante, Parasite du Bois, Plomb

C-01.21 Plomberie, Sanitaire, Robinetterie, Eau, Gaz.

C-01.22 Revêtements Intérieurs

C-01.22.01 Peinture, Tapisserie, Vernis
C-01.22.02 Revêtements de Sols et Murs, Carrelage

C-01.23 Réseaux Publics

C-01.23.01 Eaux, Égouts, Électricité Gaz.

C-01.24 Routes; Voiries et Réseaux Divers

C-01.25 Sol

C-01.25.01 Géologie, Géotechnique, Hydrologie

C-01.26 Thermique

C-01.26.01 Génie Thermique (chauffage, four, fumisterie, ventilation)
C-01.26.02 Génie climatique (climatisation, traitement de l'air, salles blanches)
C-01.26.03 Génie frigorifique (production et transport frigorifique).
C-01.26.04 Isolation (thermique, frigorifique)

C-01.27 Toiture

C-01.27.01 Couverture, Charpente, Zinguerie, Étanchéité.

C-01.28 Topométrie

C-01.28.01 Contrôle de Stabilité
C-01.28.02 Levés Topographiques.

C-01.29 Travaux Sous-marins.

C-01.30 Urbanisme et Aménagement Urbain

C-02 GESTION IMMOBILIÈRE

C-02.01 Bornage, Délimitation, Division de Lots

C-02.02 Estimations Immobilières

C-02.02.01 Loyers d'habitation
C-02.02.02 Loyers commerciaux
C-02.02.03 Fonds de commerce, indemnités d'éviction
C-02.02.04 Terrains non agricoles, bâtiments

C-02.03 Gestion d'immeuble - Copropriété.

D-ECONOMIE ET FINANCE

D-01 COMPTABILITÉ

- D-01.01 Exploitation de Toutes Données Chiffrées, Analyse de L'organisation et Systèmes Comptables
- D-01.02 Comptabilités Spéciales (Comptes Consolidés, Banques, Comptabilité Publique, Assurances)

D-02 EVALUATION D'ENTREPRISE ET DE DROITS SOCIAUX.

D-03 FINANCES

- D-03.01 Finance d'entreprise
- D-03.02 Marchés Financiers et Produits Dérivés
- D-03.03 Opérations de Banque et de Crédit
- D-03.04 Opérations D'assurance et de Gestion des Risques
- D-03.05 Opérations Financières Internationales

D-04 GESTION D'ENTREPRISE

- D-04.01 Analyse de Gestion.
- D-04.02 Contrefaçons, Concurrence Déloyale
- D-04.03 Distribution Commerciale, Franchises, Concessions
- D-04.04 Etude de Marchés
- D-04.05 Stratégie et Politique Générale D'entreprise

D-05 GESTION SOCIALE (conflits sociaux)

D-06 FISCALITÉ

- D-06.01 Fiscalité personnelle
- D-06.02 Fiscalité D'entreprise

D-07 DIAGNOSTIC D'ENTREPRISE.

E-INDUSTRIES

E-01 ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

- E-01.01 Automatismes
- E-01.02 Internet et Multimédia
- E-01.03 Logiciels et Matériels
- E-01.04 Systèmes D'information (Mise En Œuvre).
- E-01.05 Télécommunications et Grands Réseaux

E-02 ENERGIES ET UTILITÉS

E-02.01 Electricité

- E-02.01.01 Électromécanique
- E-02.01.02 Génie Électrique

- E-02.02 Energie Solaire
- E-02.03 Nucléaire
- E-02.04 Pétrole, Gaz et Hydrocarbures
- E-02.05 Utilités (Air, Eau, Vapeur)

E-03 POLLUTION

- E-03.01 Air
- E-03.02 Déchets
- E-03.03 Eau
- E-03.04 Sols

E-04 MÉCANIQUE

- E-04.01 Mécanique Générale (Matériaux et Structures)
- E-04.02 Machines
- E-04.03 Ingénierie Mécanique

E-05 MÉTALLURGIE.

- E-05.01 Métallurgie Générale
- E-05.02 Assemblage (Soudage, Brassage,...)
- E-05.03 Chaudronnerie
- E-05.04 Activités Annexes (Analyses, Essais, Contrôles)

E-06 PRODUITS INDUSTRIELS

E-06.01 Chimie

- E-06.01.01 Corrosion
- E-06.01.02 Industrie, agro-alimentaire.
- E-06.01.03 Indus trie chimique : minérale, organique
- E-06.01.04 Génie chimique

E-06.02 Filière Bois et Plasturgie

- E-06.02.01 Emballage et conditionnement
- E-06.02.02 Imprimerie et indus trie papetière

E-06.03 Procédés de Fabrication Industrielle

E-06.04 Textile et Habillement - Peaux et Fourrures

E-06.05 Métaux et Métallurgie.

E-06.06 Mines et Carrières.

E-07 TRANSPORT (Matériel)

E-07.01 Aéronautique, Espace

- E-07.01.01 Avionique, cellules, motorisation
- E-07.01.02 Ergonomie
- E-07.01.03 Navigation

E-07.02 Appareils de Levage et de Manutention

E-07.03 Appareils de Transport Sur Câbles.

E-07.04 Automobiles, Cycles, Motocycles, Poids Lourds.

- E-07.04.01 Coque, Châssis, Cadre, Carrosserie.
- E-07.04.02 Electricité, Électronique Embarquée
- E-07.04.03 Mécanique : Moteur, Boîte, Pont, Trains Roulants
- E-07.04.04 Peinture, Sellerie.

E-07.05 Matériel Ferroviaire

E-07.06 Navires

- E-07.06.01 Navires Marchands
- E-07.06.02 Navires de Plaisance

E-08 TRANSPORT (Usage et Usagers)

- E-08.01 Aérien
- E-08.02 Transport Naval

E-08.03 Terrestre

- E-08.03.01 Chemins de fer.
- E-08.03.02 Routes

E-09 PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- E-09.01 Brevets
- E-09.02 Marques
- E-09.03 Modèles

F-SANTÉ

F-01 MÉDECINE

- F-01.01 Allergologie.
- F-01.02 Anatomie et Cytologie Pathologiques.
- F-01.03 Anesthésiologie et Réanimation (Services et Soins Médicaux D'urgence)
- F-01.04 Biologie et Médecine du Développement et de la Reproduction
- F-01.05 Cancérologie ; Radiothérapie.
- F-01.06 Cardiologie.
- F-01.07 Dermatologie - Vénérologie
- F-01.08 Endocrinologie et Maladies Métaboliques.
- F-01.09 Gastro-entérologie et Hépatologie.
- F-01.10 Génétique.
- F-01.11 Gynécologie Médicale
- F-01.12 Hématologie ; Transfusion
- F-01.13 Maladies Infectieuses, Maladies Tropicales
- F-01.14 Médecine Générale
- F-01.15 Médecine Interne ; Gériatrie et Biologie du Vieillessement
- F-01.16 Médecine Physique et de Réadaptation.
- F-01.17 Médecine et Santé du Travail
- F-01.18 Médecine Vasculaire.
- F-01.19 Néphrologie.
- F-01.20 Neurologie
- F-01.21 Ophtalmologie Médicale
- F-01.22 Oto-rhino-laryngologie (O.R.L.) Médicale
- F-01.23 Parasitologie et Mycologie
- F-01.24 Pédiatrie.
- F-01.25 Pharmacologie Fondamentale ; Pharmacologie Clinique
- F-01.26 Pneumologie
- F-01.27 Rhumatologie

F-02 PSYCHIATRIE

- F-02.01 Psychiatrie d'adultes.
- F-02.02 Pédopsychiatrie.

F-03 CHIRURGIE

- F-03.01 Chirurgie Digestive
- F-03.02 Chirurgie Générale.
- F-03.03 Chirurgie Infantile
- F-03.04 Chirurgie Maxillo-faciale et Stomatologie
- F-03.05 Chirurgie Orthopédique et Traumatologie.
- F-03.06 Chirurgie Plastique, Reconstructrice, Esthétique ; Brûlologie.
- F-03.07 Chirurgie Thoracique et Cardio-vasculaire.
- F-03.08 Chirurgie Vasculaire
- F-03.09 Gynécologie Obstétrique.
- F-03.10 Neurochirurgie.
- F-03.11 Ophtalmologie
- F-03.12 Oto-rhino-laryngologie (Orl) et Chirurgie Cervico-faciale
- F-03.13 Urologie

F-04 IMAGERIE MÉDICALE ET BIOPHYSIQUE

- F-04.01 Radiologie et Imagerie Médicale
- F-04.02 Biophysique et Médecine Nucléaire.

F-05 BIOLOGIE MÉDICALE ET PHARMACIE.

- F-05.01 Alcoolémie.
- F-05.02 Bactériologie-virologie ; Hygiène Hospitalière.
- F-05.03 Biochimie Biologique
- F-05.04 Biologie Cellulaire et Moléculaire
- F-05.05 Bio statistiques, Informa Tique Médicale et Technologies de Communication
- F-05.06 Epidémiologie Économie de la Santé et Prévention
- F-05.07 Hématologie Biologique
- F-05.08 Immunologie Biologique
- F-05.09 Nutrition.
- F-05.10 Pharmacologie Biologique
- F-05.11 Physiologie
- F-05.12 Sciences du Médicament.
- F-05.13 Sciences Physico-chimiques et Technologies Pharmaceutiques

F-06 ODONTOLOGIE

- F-06.01 Odontologie Générale
- F-06.02 Orthopédie Dento-faciale ; Orthodontie
- F-06.03 Prothésistes Dentaires.

F-07 PSYCHOLOGIE

- F-07.01 Psychologie de l'adulte.
- F-07.02 Psychologie de l'enfant.

F-08 SAGES-FEMMES ET AUXILIAIRES MÉDICAUX.

- F-08.01 Sages-femmes

F-08.02 Auxiliaires Réglementés

- F-08.02.01 Infirmiers et Soins Infirmiers.
- F-08.02.02 Kinésithérapie - Rééducation Fonctionnelle
- F-08.02.03 Orthophonie et Orthoptie - Puériculture.

F-08.03 Ingénierie.

- F-08.03.01 Ingénieur en biomatériaux
- F-08.03.02 Ingénieur biomédical

F-09 EXPERTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE (article L141-1 et R 141-1 du code de Sécu. Soc.).

F-10 EXPERTS SPÉCIALISÉS INTERPRÉTARIAT. LISTE ACTES/PRESTATIONS art.l.162-1-7 code Sécurité sociale.

- F-10.01 Experts spécialisés en matière de nomenclatures d'actes professionnels
- F-10.02 Experts spécialisés en matière de nomenclatures d'actes de biologie médicales

G-MÉDECINE LÉGALE, CRIMINALISTIQUE ET SCIENCES CRIMINELLES

G-01 DOMAINE MEDICO-JUDICIAIRE SPÉCIALISÉ

- G-01.01 Alcoolémie.
- G-01.02 Anthropologie D'identification
- G-01.03 Autopsie et Thanatologie.
- G-01.04 Médecine Légale du Vivant - Dommage Corporel et Traumatologie Séquellaire
- G-01.05 Identification Par Empreintes Génétiques
- G-01.06 Criminalistique, Scènes de Crime
- G-01.07 Identification Odontologique
- G-01.08 Produits Stupéfiants et Dopants
- G-01.09 Profilage
- G-01.10 Toxicologie Médico-légale

G-02 INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

- G-02.01 Analyses Physico-chimiques
- G-02.02 Anthropologie
- G-02.03 Biologie D'identification
- G-02.04 Documents et Écriture
- G-02.05 Documents Informatiques
- G-02.06 Entomologie
- G-02.07 Explosions et Incendie
- G-02.08 Faux Artistiques
- G-02.09 Microscopie Électronique À Balayage
- G-02.10 Toxicologie Analytique (Dosages)
- G-02.11 Traces et Empreintes
- G-02.12 Enregistrements Sonores

G-03 ARMES - MUNITIONS - BALISTIQUE

- G-03.01 Balistique
- G-03.02 Chimie des Résidus de Tir
- G-03.03 Explosifs
- G-03.04 Munitions
- G-03.05 Techniques des Armes

H-INTERPRÉTARIAT - TRADUCTION.

H-01 INTERPRÉTARIAT

H-01.01 Langues Anglaises et Anglo-saxonnes

H-01.01.01 Anglais

H-01.01.02 Anglais-américain

H-01.02 Langues Arabes, Chinoises, Japonaises, Hébraïques, Autres Domaines Linguistiques

H-01.02.01 Arabe

H-01.02.02 Araméen.

H-01.02.03 Arménien.

H-01.02.07 Chinois

H-01.02.10 Coréen

H-01.02.11 Dialectes Africains

H-01.02.12 Finnois

H-01.02.14 Hébreu

H-01.02.16 Hongrois

H-01.02.18 Japonais

H-01.02.26 Persan-iranien

H-01.02.32 Thaïlandais

H-01.02.33 Turc

H-01.02.34 Vietnamien

H-01.03 Langue françaises et dialectes

H-01.04 Langues Germaniques et Scandinaves.

H-01.04.01 Allemand

H-01.04.02 Danois

H-01.04.03 Néerlandais

H-01.04.04 Norvégien

H-01.04.05 Suédois

H-01.05 Langues Romanes : Espagnol, Italien, Portugais, Autres Langues Romanes

H-01.05.01 Catalan

H-01.05.02 Espagnol

H-01.05.04 Grec Moderne

H-01.05.05 Italien

H-01.05.07 Portugais

H-01.05.08 Roumain.

H-01.06 Langues Slaves

H-01.06.01 Albanais Kosovar

H-01.06.02 Bulgare

H-01.06.05 Polonais.

H-01.06.06 Russe

H-01.06.07 Serbo-croate

H-01.06.08 Slovaque

H-01.06.09 Slovène

H-01.06.10 Tchèque.

H-01.06.11 Ukrainien

H-02 TRADUCTION

H-02.01 LANGUES ANGLAISES ET ANGLO-SAXONNES

- H-02.01.01 Anglais.
- H-02.01.02 Anglais-américain

H-02.02 Langues Arabes, Chinoise, Japonaises, Hébraïques, Autres Domaines Linguistiques.

- H-02.02.01 Arabe
- H-02.02.02 Araméen
- H-02.02.03 Arménien
- H-02.02.07 Chinois
- H-02.02.10 Coréen
- H-02.02.11 Dialectes Africains
- H-02.02.12 Finnois
- H-02.02.14 Hébreu
- H-02.02.16 Hongrois.
- H-02.02.18 Japonais
- H-02.02.26 Persan-iranien
- H-02.02.32 Thaïlandais
- H-02.02.33 Turc
- H-02.02.34 Vietnamien.

H-02.03 Langue Française et Dialectes

H-02.04 Langues Germaniques et Scandinaves

- H-02.04.01 Allemand
- H-02.04.02 Danois
- H-02.04.03 Néerlandais
- H-02.04.04 Norvégien
- H-02.04.05 Suédois

H-02.05 Langues Romanes : Espagnol, italien, Portugais, Autres Langues Romanes

- H-02.05.01 Catalan.
- H-02.05.02 Espagnol
- H-02.05.04 Grec
- H-02.05.05 Italien
- H-02.05.07 Portugais
- H-02.05.08 Roumain

H-02.06 Langues Slaves

- H-02.06.01 Albanais
- H-02.06.02 Bulgare
- H-02.06.05 Polonais
- H-02.06.06 Russe
- H-02.06.07 Serbo-croate
- H-02.06.08 Slovaque
- H-02.06.09 Slovène
- H-02.06.10 Tchèque.
- H-02.06.11 Ukrainien

Z - AUTRES RUBRIQUES DEMANDÉES

H-03 LANGUES DES SIGNES ET LANGAGE PARLE COMPLÈTE.

- H-03.01 Langue des Signes Française
- H-03.02 Langage Parlé Complète